

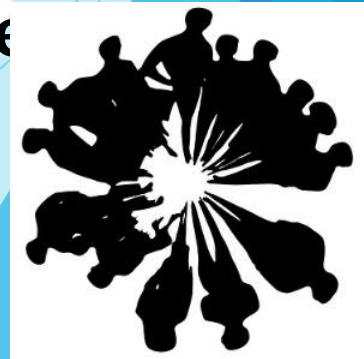


Point de vue des Douanes du Japon sur la révision stratégique du Système harmonisé

Hiroshi Takami
Directeur général adjoint
Bureau douanier et tarifaire
Ministère des Finances du Japon



- **Le Système harmonisé : une nomenclature multifonctionnelle**
- **30 ans de changements significatifs pour les marchandises, les utilisateurs, etc.**
- **Une conférence pour les fonctionnaires douaniers, mais également pour les entrepreneurs, les statisticiens, les universitaires et les décideurs politiques**
- **Les Douanes du Japon ont pris connaissance des points de vue du secteur privé, de la chambre de commerce, des ministères compétents, etc.**





Point de vue des Douanes du Japon sur la révision stratégique du Système harmonisé

Suggestions visant à rendre le SH pleinement fonctionnel :

1. Renforcer la facilité d'utilisation, la clarté et la transparence du SH et des outils de classement
2. Améliorer la transparence, l'efficacité et l'efficience des décisions de classement
3. Examiner soigneusement l'impact des amendements du SH dans divers domaines (ex. : négociation d'ALE/APE, règles d'origine)



Point de vue des Douanes du Japon sur la révision stratégique du Système harmonisé

Suggestions visant à rendre le SH pleinement fonctionnel :

1. Renforcer la facilité d'utilisation, la clarté et la transparence du SH et des outils de classement



1. Renforcer la facilité d'utilisation, la clarté et la transparence du SH et des outils de classement

Expansion des ALE/APE, mondialisation du commerce, commerce électronique, progrès technologiques, etc.



- Modification des biens commercialisés
- Augmentation du **nombre d'utilisateurs du nouveau SH** (PME, particuliers)



Non familiarisés
au SH

- Rendre le SH simple, clair et facile à comprendre
- Améliorer l'opérabilité et la disponibilité publique des outils de classement

✓ *Réduire le coût de la conformité*

✓ *Faciliter les échanges*

✓ *Collecter les droits de douane efficacement*

✓ *Améliorer la fiabilité des statistiques sur le commerce*





1. Renforcer la facilité d'utilisation, la clarté et la transparence du SH et des outils de classement

● **Rendre le SH simple, clair et facile à comprendre**

A) Clarification des dispositions de la **Nomenclature**

- Termes des positions, des sous-positions et des Notes
- Règles générales interprétatives (RGI)

B) Perfectionnement des **Notes explicatives**

- Descriptions plus claires, y compris du processus de production et des raisons de classement

Futur

Nomenclature du SH

- RGI **plus claires**
- Notes **plus claires**
- Positions **plus claires**
- Sous-positions **plus claires**

Notes explicatives

- Portée du Chapitre, etc.
- Critères de classement
- Description des marchandises
+ processus de production
- Exemples de classement
+ raison du classement



Plus facile à comprendre !

1. Renforcer la facilité d'utilisation, la clarté et la transparence du SH et des outils de classement

● Rendre le SH simple, clair et facile à comprendre (suite)

C) Révision de la terminologie du SH (termes



aniques)

- Présent -

Machines automatiques de traitement de l'information

- « Les parties et fournitures d'emploi général »



- Futur -

- Ordinateurs
- « Marchandises visées à la Note 2 de la Section XV »



D) Amendements visant à refléter les progrès technologiques et l'expansion des ALE/APE

- Communication, son, image, traitement automatique de l'information
- Produits de haute technologie (ex. : Chapitres 84, 85 et 90)



Règles préférentielles d'origine des ALE/APE – Auto-certification d'origine

- Parties des véhicules à moteur
- L'augmentation de la granularité du SH peut faciliter l'utilisation d'ALE/APE et par conséquent apporter une valeur ajoutée au SH.



1. Renforcer la facilité d'utilisation, la clarté et la transparence du SH et des outils de classement

- **Améliorer l'opérabilité et la disponibilité des outils de classement**

E) Amélioration de l'**opérabilité** et de la **disponibilité publique** des outils de classement de l'OMD

- Base de données du SH, Notes explicatives, Recueil des Avis de classement, Index alphabétique

Base de données du SH, Index alphabétiquePrésent -

Mot-clé : « ordinateur »

Résultats : Positions 84.58,
90.23 et 85.42



- Futur -

Mot-clé : « ordinateur »

Résultats : Position 84.71



Il est tout aussi important d'améliorer la disponibilité des informations que de perfectionner la Nomenclature





Point de vue des Douanes du Japon sur la révision stratégique du Système harmonisé

Suggestions visant à rendre le SH pleinement fonctionnel :

2. Améliorer **la transparence, l'efficacité et l'efficience** des décisions de classement



2. Améliorer la transparence, l'efficacité et l'efficience des décisions de classement

Le SH est amendé tous les cinq ans pour refléter les évolutions de la technologie et de la configuration du commerce international



Toutefois,

- le nombre de **problèmes de classement complexes** a augmenté ;
- les **anciennes éditions** du SH sont toujours utilisées dans les listes de concessions de l'OMC, les listes de concessions ALE/APE, les règles d'origine préférentielles, etc.



- La fonction de règlement des différends du CSH devrait être renforcée

✓ **Résoudre les problèmes de classement compliqués de manière efficace et efficiente**

✓ **Augmenter la transparence**



- **La fonction de règlement des différends du CSH devrait être renforcée**

A) Mise en place d'un groupe d'experts qui examine attentivement les problèmes de classement compliqués (ex. : affaires sous réserve)



B) Participation d'un organisme tiers aux discussions du CSH afin de garantir un examen technique neutre et objectif du classement des marchandises



C) Octroi au CSH de la capacité d'examiner et de décider du classement de marchandises basé sur les éditions précédentes du SH, compte tenu de l'augmentation du nombre d'ALE/APE fondés sur les éditions précédentes du SH



Point de vue des Douanes du Japon sur la révision stratégique du Système harmonisé

Suggestions visant à rendre le SH pleinement fonctionnel :

3. Examiner soigneusement l'**impact des amendements du SH** dans divers domaines (ex. : négociation d'ALE/APE, règles d'origine)



3. Examiner soigneusement l'impact des amendements du SH dans divers domaines (ex. : négociation d'ALE/APE, règles d'origine)

Les amendements du SH peuvent avoir un impact majeur sur les points suivants :

- Statistiques commerciales
- Listes tarifaires nationales
- Listes de concessions de l'OMC
- Listes de concessions ALE/APE
- Règles d'origine préférentielles, etc.

- Des informations adéquates sur les amendements du SH devraient être disponibles publiquement
- Les répercussions des amendements du SH devraient être évaluées

- 
- ✓ ***Aider les Membres à transposer leurs listes tarifaires par rapport aux amendements du SH***
 - ✓ ***Prévenir toute mauvaise application des listes tarifaires et des règles d'origine en attendant leur transposition***

3. Examiner soigneusement l'impact des amendements du SH dans divers domaines (ex. : négociation d'ALE/APE, règles d'origine)

● **Des informations adéquates sur les amendements du SH devraient être disponibles publiquement**

A) Introduction de descriptions plus détaillées dans les Tables de concordance (tables qui assurent la concordance entre les différentes éditions du SH)



- Présent -
Tableau II

SH 2012	SH 2017
2204.29	2204.22 2204.29



- **Futur** -
Tableau II

SH 2012	SH 2017	Description du SH 2017
2204.29	2204.22	En récipients d'une contenance excédant 2 l mais n'excédant pas 10 l
	2204.29	Autre

B) Diffusion d'informations détaillées sur les amendements du SH (ex. : supports de présentation utilisés dans les ateliers de l'OMD sur les amendements du SH)



Plus facile à comprendre !

Le renforcement de la disponibilité des informations favorise l'application uniforme du SH



3. Examiner soigneusement l'impact des amendements du SH dans divers domaines (ex. : négociation d'ALE/APE, règles d'origine)

- **Les répercussions des amendements du SH devraient être évaluées**

- C) Examen des répercussions de la suppression des codes du SH sur la continuité statistique, l'application des règles d'origine préférentielles, etc.

Une consultation avec les organismes concernés est indispensable pour éviter tout effet négatif imprévu des amendements du SH

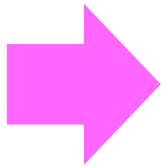




Point de vue des Douanes du Japon sur la révision stratégique du Système harmonisé

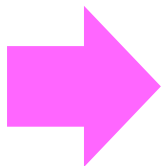
Suggestions visant à rendre le SH pleinement fonctionnel :

1. Renforcer la facilité d'utilisation, la clarté et la transparence du SH et des outils de classement



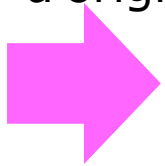
- ✓ *Réduire le coût de la conformité*
- ✓ *Faciliter les échanges*
- ✓ *Collecter les droits de douane efficacement*
- ✓ *Améliorer la fiabilité des statistiques sur le commerce*

2. Améliorer **la transparence, l'efficacité et l'efficience** des décisions de classement



- ✓ *Résoudre les problèmes de classement compliqués de manière efficace et efficiente*
- ✓ *Augmenter la transparence*

3. Examiner soigneusement l'**impact des amendements du SH** dans divers domaines (ex. : négociation d'ALE/APE, règles d'origine)



- ✓ *Aider les Membres à transposer leurs listes tarifaires par rapport aux amendements du SH*
- ✓ *Prévenir toute mauvaise application des listes tarifaires et des règles d'origine en attendant leur transposition*



Merci pour votre attention !

Des questions ?